

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2021-012

Date de convocation : **19 mars 2021**

Nombre de délégués en exercice : **26**
Nombre de membres présents : **20**
Nombre de membres votants : **20**

L'an deux mille vingt et un, le **29 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, ZANOTTI, COQUARD, DIDELET, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL, AIGLON.

MMES MARCILLIERE, MABON, REVOL, NEVEU, LAFONT.

Secrétaire de séance : M. BOUKACEM

Objet : Programme de travaux 2021

Monsieur le Président donne lecture au Comité d'une proposition de programme de travaux pour l'année 2021.

Ce programme est essentiellement le suivant :

- Renouvellement des canalisations : 3 500 000 € HT
- Renouvellement électro mécanique : 528 000 € HT
- Entretien des bâtiments : 204 817.22 € HT
- Réservoir du Recret : 650 000 € HT
- Surpresseur de Thurins : 100 000 € HT
- Actualisation du schéma directeur : 100 000 € HT
- Poursuite de l'installation de la télérelève : 810 120.43 € HT (concentrateurs, compteurs et émetteurs)
- Bornes de puisage : 225 000 € HT

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

* **APPROUVE** le programme de travaux 2021 tel qu'il est décrit ci-dessus.

* **DIT** que les dépenses résultant de ces travaux seront imputées aux comptes ouverts à cet effet au budget primitif 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2021

Application agréée E-legalite.com